

# Hebdo Canada

Volume 2, N° 27

le 3 juillet 1974



Ottawa, Canada.

**Nouvelle déclaration sur les relations atlantiques adoptée à Ottawa, 1**

**Le gâteau du vingt-cinquième anniversaire, 2**

**L'OTAN dans le Monde, 3**

**Comité scientifique de l'OTAN, 3**

**Bourses de l'OTAN, 4**

**Accord aérien entre le Canada et les Pays-Bas, 4**

**Élections fédérales—Vote à l'étranger, 4**

**Nouvelle industrie, 4**

**Des millions pour le Petit fort Garry, 5**

**L'augmentation des prix du pétrole aura moins d'effet au Canada, 6**

## Nouvelle déclaration sur les relations atlantiques adoptée à Ottawa

Les ministres des quinze pays membres de l'Alliance atlantique, réunis à Ottawa les 18 et 19 juin, ont adopté une nouvelle déclaration sur les relations atlantiques. La "Déclaration d'Ottawa", comme on l'a désignée, a été signée à Bruxelles, le 26 juin, lorsque le président Nixon, en route pour Moscou, a rencontré les chefs des pays membres de l'OTAN.

A Ottawa, les ministres ont été accueillis par une garde d'honneur sur la colline du Parlement, le 18 juin, avant d'entrer à la salle des délibérations du Sénat, où les attendaient le premier ministre, M. Trudeau, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, les membres du Cabinet, les membres du corps diplomatique, les responsables de la Conférence et les invités.

Dans son discours de bienvenue, le premier ministre a exprimé sa joie de voir se tenir à Ottawa la réunion ministérielle de l'OTAN alors que celle-ci célèbre son vingt-cinquième anniversaire. C'est la troisième fois que cette réunion a lieu à Ottawa. M. Trudeau a déclaré que l'Alliance ne maintiendrait sa force que "si nous continuons à respecter les libertés individuelles".

"Après vingt-cinq ans d'existence, tout indique que l'Alliance Atlantique a fait la preuve de sa valeur et de sa puissance. Mais il ne faudrait pas croire pour autant que ce fut là chose aisée, car il n'est jamais facile de convaincre des sociétés démocratiques de consacrer de précieuses ressources à la défense. Si notre communauté n'était restée fidèle à ses engagements, elle aurait perdu dynamisme et caractère. Voilà une leçon qu'il ne faudra pas oublier au cours des vingt-cinq prochaines années. Notre Alliance ne retiendra sa force que si nous continuons à respecter les libertés individuelles et l'appui des peuples qui la composent ne sera amplifié que si nous poursuivons inlassablement nos efforts en vue de l'amélioration de la qualité de la vie, du développement économique, du règlement pacifique des conflits et de la protection de l'environnement..." a dit le premier ministre.

## Texte de la déclaration

Voici le texte de la déclaration sur les relations atlantiques, adoptée à Ottawa le 19 juin:

"Les membres de l'Alliance de l'Atlantique Nord constatent que le Traité signé il y a 25 ans pour protéger leur liberté et leur indépendance a consacré la solidarité de leurs destins. Sous sa protection, les Alliés ont maintenu leur sécurité, sauvegarde des valeurs qui constituent l'héritage de leur civilisation, tandis que l'Europe de l'Ouest se relevait de ses ruines et jetait les bases de son unité.

"Les membres de l'Alliance réaffirment leur conviction que le Traité de l'Atlantique Nord fournit la base indispensable de leur sécurité, rendant ainsi possible la poursuite de la détente. Ils se félicitent des progrès qui ont été accomplis dans la voie de la détente et de l'harmonie entre les nations, et du fait qu'une Conférence de 35 pays d'Europe et d'Amérique du Nord s'efforce actuellement de définir les normes propres à accroître la sécurité et la coopération en Europe. Ils sont d'avis que tant que les circonstances ne permettront pas l'introduction d'un désarmement général, complet et contrôlé, qui seul pourrait apporter aux uns et aux autres une véritable sécurité, il importe que soient maintenus entre eux les liens qui les unissent. Les Alliés ont le désir commun de réduire la charge des dépenses de défense qui pèse sur leurs peuples. Cependant, les États qui veulent maintenir la paix n'y sont jamais parvenus en négligeant leur propre sécurité."

## Politique de défense

"Les membres de l'Alliance réaffirment que leur défense commune est solidaire et indivisible. Une attaque contre l'un ou plusieurs d'entre eux dans la zone d'application du Traité sera considérée comme une attaque contre tous. Le but commun est de prévenir toute tentative d'une puissance étrangère contre l'indépendance ou l'intégrité d'un pays de l'Alliance. Une telle tentative ne mettrait pas seulement en danger la sécurité de tous les membres de

l'Alliance, elle menacerait aussi les fondements de la paix mondiale.

“En même temps, ils constatent que les données de leur défense commune se sont trouvées profondément modifiées au cours des dix dernières années: les rapports stratégiques entre les États-Unis et l'Union soviétique ont atteint une situation de quasi-équilibre. De ce fait, bien que tous les pays de l'Alliance restent vulnérables à une attaque, la nature du danger auquel ils sont exposés a évolué. En conséquence, les problèmes que pose à l'Alliance la défense de l'Europe ont revêtu un caractère différent et plus spécifique.

“Cependant, les éléments essentiels de la situation qui a conduit à la signature du Traité n'ont pas changé. Bien que l'engagement de tous les Alliés de participer à la défense commune réduise le risque d'une agression extérieure, la contribution à la sécurité de l'Alliance tout entière assurée par les forces nucléaires des États-Unis, basées tant aux États-Unis qu'en Europe, ainsi que par la présence de forces nord-américaines en Europe, demeure indispensable.

“Il en résulte toutefois pour l'Alliance l'obligation d'apporter un soin attentif aux risques auxquels elle se trouve exposée sur le théâtre européen et de mettre en oeuvre tous les moyens aptes à les conjurer. Les pays européens, qui fournissent les trois quarts du potentiel classique de l'Alliance en Europe, et dont deux disposent de forces nucléaires en mesure de jouer un rôle dissuasif propre contribuant au renforcement global de la dissuasion de l'Alliance, s'engagent à apporter la contribution nécessaire au maintien de la défense commune à un niveau capable de dissuader et, au besoin, de repousser toute entreprise dirigée contre l'indépendance et l'intégrité territoriale des membres de l'Alliance.

“Les États-Unis, de leur côté, réaffirment qu'ils s'engagent à n'accepter aucune situation qui exposerait leurs alliés à une pression extérieure politique ou militaire susceptible d'aliéner leur liberté et déclarent qu'ils sont résolus, en union avec leurs alliés, à maintenir des forces en Europe, au niveau que requerra la crédibilité de la stratégie de dissuasion et à maintenir

la capacité de défendre la zone de l'Atlantique Nord si la dissuasion échouait.

“Les membres de l'Alliance affirment à ce propos que la finalité de toute politique de défense étant d'interdire à l'adversaire éventuel d'atteindre par un conflit armé les objectifs qu'il voudrait imposer, toutes les forces nécessaires seraient employées à cette fin. Tout en réaffirmant que l'un des principaux objectifs de leurs politiques est de rechercher des accords qui réduiraient les risques de guerre, ils déclarent aussi que de tels accords ne doivent pas limiter leur liberté d'employer pour la défense commune, en cas d'attaque, toutes les forces à leur disposition. Ils sont convaincus en effet qu'une telle détermination demeure la meilleure assurance que la guerre sous toutes ses formes sera évitée.”

Les forces nord-américaines en Europe  
 “Tous les membres de l'Alliance s'accordent à penser que la présence continue de forces canadiennes et de forces substantielles américaines en Europe joue un rôle irremplaçable pour la propre défense de l'Amérique du Nord aussi bien que pour celle de l'Europe. De manière analogue, les forces substantielles des Alliés européens servent à défendre l'Europe de même que l'Amérique du Nord. Il est également reconnu que les progrès ultérieurs vers l'unité que les États membres de la Communauté européenne sont déterminés à faire devraient, le moment venu, avoir un effet bénéfique sur la contribution à la défense commune de l'Alliance de ceux d'entre eux qui en sont membres. D'autre part, la contribution apportée par les pays de l'Alliance au maintien de la sécurité internationale et de la paix mondiale est reconnue comme étant d'une grande importance.

“Les membres de l'Alliance estiment que leur volonté d'unir leurs efforts pour assurer la défense commune leur fait obligation de maintenir et améliorer l'efficacité de leurs forces, chaque pays devant supporter, en fonction du rôle qu'il assume dans la structure de l'Alliance, sa juste part des charges assurant la sécurité de tous. Inversement, ils considèrent que rien ne doit être accepté à l'occasion de négociations en cours ou à venir qui puisse diminuer cette sécurité.

“Les Alliés sont convaincus que pour

#### Le gâteau du vingt-cinquième anniversaire

“Un problème sérieux s'est posé lorsque nous nous sommes demandé comment couper ce magnifique gâteau. Devrons-nous nous servir d'une épée ou d'un soc de charrue? Laquelle des caractéristiques de l'OTAN devrons-nous faire ressortir?

“Le problème a été résolu d'une façon qu'il me plaît de croire typiquement canadienne. Nous employons un grand couteau de cuisine: un objet utilitaire accomplira la tâche.

“Accomplir sa tâche, voilà le principal signe caractéristique de l'OTAN. C'est ce qu'elle a fait depuis vingt-cinq ans. Son rôle a subi d'importants changements au cours de ces vingt-cinq années. Bien que la défense commune en soit une dimension dont nous reconnaissons tous la nécessité, nous avons vu la collaboration et la consultation politique prendre de plus en plus d'ampleur et chacun d'entre nous s'est réjoui de cette évolution.

“Si le dialogue révèle parfois des divergences de vues, il s'agit là d'un signe encourageant: cela signifie que les pays membres prennent le dialogue au sérieux. D'autre part, nous

sommes tous convaincus plus fermement que jamais, j'en suis sûr, de la force que peut engendrer l'unité.

“Il est d'usage, lorsque l'on coupe un gâteau d'anniversaire, de formuler un vœu. Le mien sera que l'Alliance atlantique demeure capable de se plier aux différentes circonstances et de saisir les nouvelles occasions de favoriser la paix et la détente, au moyen d'un dialogue énergique entre les pays membres et d'une façon cohésive d'aborder le dialogue collectif avec les autres pays.

“Bien sûr, il nous est impossible, dans ce monde en évolution constante, de prévoir ce que nous réservent les anniversaires futurs de l'Alliance. Mais si nous continuons à croire fermement à la nécessité de la collaboration dans les entreprises qui nous attendent, il nous est permis d'entrevoir l'avenir avec optimisme.”

*(Paroles du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, à la cérémonie de gala marquant le 25e anniversaire de l'OTAN, au Centre national des Arts à Ottawa.)*



Photo: Presse canadienne

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp (à gauche) accueille le secrétaire d'État américain, M. Henry Kissinger, lors de la session ministérielle du Conseil de l'Atlantique Nord tenue à Ottawa les 18 et 19 juin.

atteindre les buts qui leur sont communs, il leur faut maintenir entre eux une étroite consultation et un esprit de coopération et de confiance mutuelle, et promouvoir ainsi les conditions nécessaires pour la détente, lesquelles sont complémentaires. Dans l'esprit d'amitié, d'égalité et de solidarité qui caractérise leurs rapports ils sont fermement résolus à se tenir pleinement informés et à renforcer la pratique de consultations franches et en temps opportun, par tous les moyens qui pourraient être appropriés sur les questions touchant leurs intérêts communs en tant que membres de l'Alliance, en tenant compte de ce que ceux-ci peuvent être influencés par des événements survenant dans d'autres parties du monde. Ils désirent veiller également à ce que leurs rapports essentiels sur le plan de la sécurité s'appuient sur des relations politiques et économiques harmonieuses. En particulier, ils s'attacheront à écarter les sources de conflit entre leurs politiques économiques et à encourager entre eux la coopération économique."

Devoirs envers les pays démunis

"Ils rappellent qu'ils ont proclamé leur attachement aux principes de dé-

mocratie, de respect des droits de l'homme, de justice et de progrès social, fruits de leur héritage spirituel commun, et ils déclarent leur intention de développer et approfondir la mise en oeuvre de ces principes dans leur pays. Ces principes interdisant, par leur essence même, tout recours à des méthodes incompatibles avec la promotion de la paix dans le monde, ils réaffirment que leurs efforts, tendant à préserver leur indépendance, à maintenir leur sécurité et à améliorer le niveau de vie de leurs peuples, excluent toute agression contre qui que ce soit, ne sont dirigés contre aucun autre pays et visent à l'amélioration générale des relations internationales. En Europe, leur objectif demeure la recherche de l'entente et de la coopération avec tous les pays du continent. Dans le monde, chacun d'entre eux reconnaît l'obligation d'aider les pays en voie de développement. Il est de l'intérêt de tous que chaque pays bénéficie du progrès technique et économique dans un système mondial ouvert et équitable.

"Ils reconnaissent que la cohésion de l'Alliance a trouvé son expression non seulement dans la coopération entre les gouvernements des pays membres, mais aussi dans les libres échanges de vues entre les représentants élus des peu-

### L'OTAN dans le Monde

L'Alliance atlantique unit quinze pays. Malgré des niveaux de vie différents, le revenu par habitant est en moyenne deux fois supérieur à celui des pays communistes européens et trois fois supérieur à celui de l'ensemble du monde.

Avec une population (près de 540 millions) représentant environ 15% de la population mondiale (3.6 milliards), les pays de l'OTAN produisent ensemble plus de la moitié du produit brut du monde. Ainsi, les pays de l'Alliance produisent:

- environ 58% de l'électricité;
- 49% de l'acier brut;
- 75% des véhicules automobiles.

Leur commerce intervient pour plus de 56% dans le commerce mondial. Ils fournissent 85% de l'aide économique aux pays en voie de développement.

(Extrait de OTAN - Documentation, Service de l'information de l'Otan, Bruxelles, octobre 1971).

ples de l'Alliance. En conséquence, ils se déclarent prêts à promouvoir le renforcement des liens entre les parlementaires.

"A l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de sa signature, les membres de l'Alliance réaffirment leur attachement aux buts et aux idéaux du Traité de l'Atlantique Nord. Les pays membres tournent leurs regards vers l'avenir, certains que la vitalité et la créativité de leurs peuples sont à la mesure des défis qui les attendent. Ils se déclarent convaincus que l'Alliance de l'Atlantique Nord continue de jouer un rôle essentiel dans la paix durable qu'ils sont résolus à édifier.

### Comité scientifique de l'OTAN

La réunion du Comité scientifique de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord se tiendra à Ottawa, du 24 au 26 septembre.

En 1956, l'OTAN confiait à feu M. Lester B. Pearson et à MM. Gaetano Martino (Italie) et Halvard Lange (Norvège) la tâche d'explorer les possibilités d'une coopération entre les pays membres de l'Organisation dans les domaines non militaires. Ce triumvirat, connu par la suite sous le nom des

“Trois Sages”, a souligné que “la science et la technologie constituaient un secteur d’une importance particulière pour la Communauté atlantique”. A la suite des recommandations de ce groupe d’étude, l’OTAN décidait de mettre sur pied un groupe de travail qui proposa la création d’un comité scientifique permanent et la nomination d’un conseiller scientifique auprès du secrétaire général.

Le Comité scientifique est composé de représentants nationaux ayant pleine autorité pour traiter des questions de politique scientifique. Le Comité est présidé par le secrétaire général adjoint pour les Affaires scientifiques et écologiques; avec l’aide d’un petit groupe de chercheurs, il est chargé d’appliquer les décisions du Comité, d’administrer divers programmes scientifiques et de conseiller le secrétaire général de l’OTAN sur des questions connexes.

Les activités scientifiques de l’OTAN se regroupent en deux catégories de programmes, soit les programmes scientifiques généraux et les programmes scientifiques spéciaux. L’Organisation consacre à ces programmes un budget annuel d’environ 6 millions de dollars.

Les programmes scientifiques généraux sont conçus de façon à favoriser l’échange international des données scientifiques. Ils comprennent l’octroi de bourses de recherche scientifique, des subventions pour la recherche et le financement des cours d’été. Les bourses de recherche favorisent l’échange d’étudiants titulaires de licences ou de doctorats tant dans le domaine des sciences pures que dans celui des sciences appliquées. Les subventions pour la recherche fournissent l’appui financier nécessaire à la poursuite de travaux de recherche qui appellent une collaboration internationale. Les cours d’été, qui consistent en une cinquantaine de colloques scientifiques spécialisés tenus chaque année, fournissent aux scientifiques d’un grand nombre de pays l’occasion de se réunir pour discuter d’un sujet précis.

Les programmes scientifiques spéciaux appuient une série d’études à court terme et d’intérêt courant en sciences appliquées; ces études portent sur toute une gamme de sujets, entre autres l’océanographie, la météorologie, l’écologie et les sciences sociales.

Le Canada a également fourni un

apport considérable aux activités scientifiques de l’OTAN à titre de participant aux réunions trimestrielles du Comité et de membre de la plupart de ses sous-comités. Un expert canadien fait partie de chacune des sept commissions des Programmes spéciaux.

#### Bourses de l’OTAN

Le Conseil national de recherches du Canada a accordé 22 bourses post-doctorat de l’Organisation du Traité de l’Atlantique Nord pour l’année 1974-1975.

Ces bourses ont pour but d’encourager les échanges d’étudiants diplômés en sciences, entre les pays membres de l’OTAN, et de refléter la participation du Canada dans le programme des bourses de l’OTAN.

Les bourses sont d’une valeur annuelle de \$9,000 et seront détenues comme il suit: huit au Royaume-Uni; cinq aux États-Unis; trois aux Pays-Bas; trois à l’Allemagne; deux en France et une au Danemark.

#### Accord aérien entre le Canada et les Pays-Bas

Le secrétaire d’État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, et M. Max van der Stoep, ministre des Affaires étrangères du Royaume des Pays-Bas, ont signé le 17 juin un nouvel accord sur les services aériens entre le Royaume des Pays-Bas et le Canada. Cet accord avait été ratifié le 25 avril dernier par le Gouvernement canadien.

En vertu de cet accord, le transporteur néerlandais désigné pourra desservir Toronto pour la première fois. Les deux routes suivantes ont été accordées à KLM (lignes aériennes royales néerlandaises): 1. Les Pays-Bas: Montréal (sans droit de prendre de nouveaux passagers à Montréal pour les points qui suivent: — New York — Houston — Mexico et vice versa.) 2. Les Pays-Bas: Montréal et (ou) Toronto et vice versa. La compagnie aérienne CP Air, pour sa part, pourra desservir, à partir de tout point ou points en territoire canadien, Amsterdam et des points supplémentaires au-delà, avec droit d’embarquement de nouveaux passagers à son escale aux Pays-Bas.

L’accord prévoit également l’établiss-

ement, lorsque justifié par le trafic, de deux routes entre le Canada et les Antilles néerlandaises, l’une qui sera desservie par Air Canada et l’autre par ALM (lignes aériennes des Antilles néerlandaises).

#### Élections fédérales—Vote à l’étranger

Quelque 25,800 Canadiens, touristes non compris, pourront exercer leur droit de suffrage à l’étranger lors de l’élection fédérale du 8 juillet, annonçait récemment le directeur général des élections, M. Jean-Marc Hamel.

À l’étranger, seuls les membres des Forces armées et les fonctionnaires tels que le personnel des ambassades canadiennes, sont admis à voter par anticipation, aux termes de la Loi électorale du Canada; les gens qui travaillent pour des organismes non gouvernementaux et les vacanciers ne peuvent se prévaloir de ce privilège.

Au Canada, peuvent voter par anticipation les gens âgés et les infirmes et, selon la Loi électorale, toute personne ayant une raison de croire qu’elle ne sera pas en mesure de voter le jour du scrutin. Les responsables des élections s’attendent à ce qu’il y ait affluence aux bureaux de vote par anticipation, puisque le 8 juillet tombe durant la saison des vacances.

#### Nouvelle industrie

La région de Trois-Rivières (Québec) verra prochainement l’implantation d’une nouvelle industrie. Il s’agit de la compagnie Ceraco Canada Limitée qui installera dans le parc industriel de Bécancour une usine pour la fabrication de tuiles céramiques décoratives pour les planchers et les murs.

D’ici quatre ans, Ceraco Canada Ltée contribuera à la création de plus de 300 emplois. Les capitaux sont italiens et canadiens.

M. Franco Rubino, actuellement attaché à la maison *Ceramica San Salvo de Modena*, en Italie offrira ses connaissances techniques et administratives.

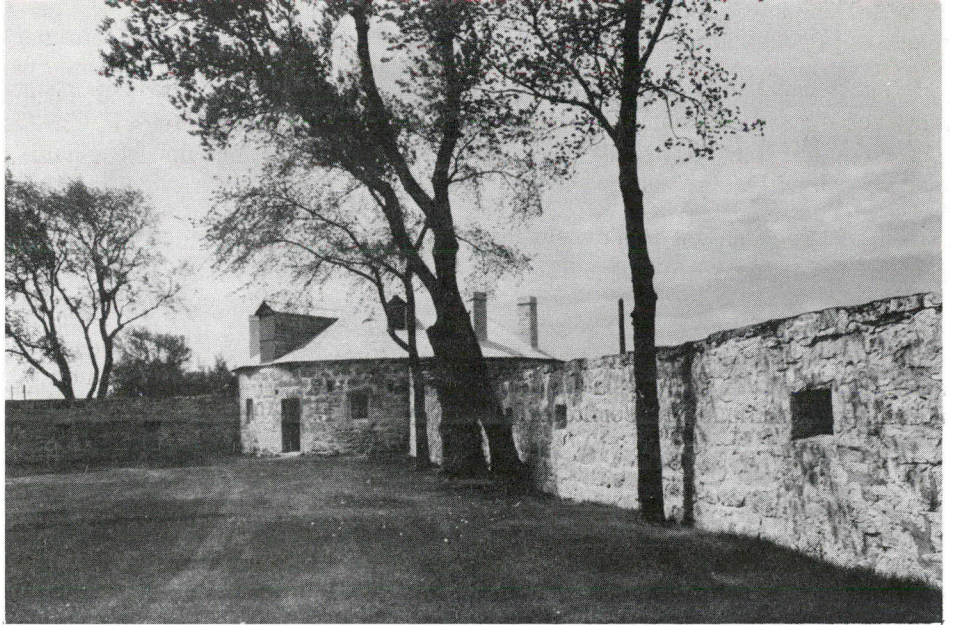
Afin d’initier les ouvriers à ces techniques nouvelles une demi-douzaine d’employés feront un stage d’apprentissage de six mois en Italie. Aucun produit semblable n’est fabriqué présentement au Québec.

### Des millions pour le Petit fort Garry

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Jean Chrétien et le ministre de la Défense nationale, M. James Richardson, ont annoncé un vaste programme d'aménagement du parc historique national du Petit fort Garry (Manitoba).

Au cours des cinq prochaines années, *Parcs Canada* consacra près de trois millions de dollars aux travaux qui seront effectués au poste de traite des pelleteries, un bâtiment de pierre sur les bords de la rivière Rouge. Ce programme viendra couronner les travaux de restauration complète entrepris en 1964 et dont le coût s'est élevé à 1.7 millions de dollars.

Situé à 20 milles au nord de Winnipeg, le fort aux murailles de calcaire ressemble à un ouvrage militaire; cependant, il ne fut jamais le théâtre de combats. C'est en 1831 que commença la construction du Petit fort Garry, mais la Compagnie de la Baie d'Hudson en fit d'abord un centre d'approvisionnement pour la traite des pelleteries. Vers le milieu du 19e siècle, des soldats y furent cantonnés pendant une courte période. En 1873-74, 150 recrues du pre-



*Le bastion du sud-ouest a d'abord été utilisé comme buanderie et cuisine, puis comme entrepôt et par la suite comme*

*demeure d'été pour les enfants du commissaire de la Compagnie. (Photo: Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.)*

mier contingent de la Police à cheval du Nord-Ouest y reçurent l'entraînement de base avant d'entreprendre la "longue marche" à destination du fort Whoop-Up (situé près de l'emplacement actuel de Lethbridge en Alberta). Ce fut égale-

ment le premier pénitencier du Manitoba, puis, un asile d'aliénés.

Le nouveau programme des travaux comprendra la restauration du magasin pénitencier, de la maison des hommes, du cabinet du médecin, des murailles et des bastions.

Avant d'entreprendre ces travaux, on procédera d'abord, en collaboration avec la province du Manitoba, au réaménagement de la route qui longe la partie ouest du fort. On obtiendra ainsi plus d'espace pour les installations destinées aux visiteurs.

Les autres travaux porteront sur la construction d'un centre d'accueil des visiteurs réunissant les expositions de présentation, les services aux visiteurs et les bureaux de l'administration, on aménagera également des bâtiments d'entretien qui serviront au rangement des véhicules et du matériel et aux travaux des ouvriers et du personnel d'entretien. Le terrain de stationnement sera réaménagé et on apportera des améliorations aux installations de pique-nique et d'accostage des embarcations.

#### Feuillets documentaires

. En 1826, une inondation causa d'importants dégâts au fort Garry (situé à l'emplacement actuel de Winnipeg, au Manitoba, et portant le nom de Nicholas Garry, sous-gouverneur de la Compagnie de la Baie d'Hudson)  
 . On choisit un nouvel emplacement à



*Le grenier où l'on entreposait les fourrures renferme encore la première presse à fouler les peaux utilisée par la Compagnie de la Baie d'Hudson. On peut*

*voir sur les murs des étages supérieurs du bâtiment certaines des marques employées pour distinguer les balles de fourrures appartenant à la Compagnie.*

19 milles en aval le long de la rivière Rouge et la construction du Petit fort Garry commença en 1831. Les murailles et les bastions du fort furent terminés en 1848.

. Le vieux fort Garry avait une importance trop bien établie pour que le petit fort devienne le centre de la colonie de la Rivière-Rouge comme le prévoyait le gouverneur George Simpson.

. De 1831 à 1911, le Petit fort Garry abrita un magasin de détail. Il y avait également une brasserie, une distillerie, une scierie et un moulin. Les céréales étaient cultivées à l'extérieur des murailles du fort.

. En 1846, à cause de la menace de guerre entre la Grande-Bretagne et les États-Unis, le 6e Régiment d'infanterie fut cantonné au fort.

. Le magasin, construit afin de recevoir les marchandises destinées à la traite des pelleteries, fut transformé en caserne militaire (de 1846 à 1848), puis en pénitencier (de 1871 à 1877) et, enfin, en asile d'aliénés (de 1885 à 1886).

. La maison des hommes, bâtie au cours des années 1850 afin de loger les employés de la C.B.H., devint une caserne en 1870 et une annexe de l'asile d'aliénés, réservée aux pensionnaires féminines, en 1885-86.

. Le cabinet du médecin fut construit en 1885 et servit de dispensaire au docteur David Young, directeur de l'asile d'aliénés du Manitoba. C'est le seul bâtiment en bois de cette époque qui existe encore à cet endroit.

. Les autres bâtiments restaurés ou reconstruits comprennent: La Grande maison — Construite en 1831, elle servit de résidence au gouverneur Simpson. Une partie du bâtiment logea le 6e Régiment d'infanterie (1846-48), le 2e bataillon de fusiliers du Québec en 1870-71 (chargé de mettre fin à la rébellion de la colonie de la Rivière-Rouge) et les agents de la Police à

cheval du Nord-Ouest (1873-74). Au cours des années 1840, on ajouta une annexe. Cette maison est restaurée et meublée selon le style de 1852, époque où le gouverneur associé de la C.B.H., Eden Coleville, et son épouse y habitaient.

. Le bâtiment du magasin et du grenier à pelleteries — Construit en pierres calcaires de l'endroit en 1831, cet ouvrage a été restauré conformément aux installations qui s'y trouvaient en 1865, c'est-à-dire le magasin (les marchandises étalées actuellement sont uniquement des objets d'exposition), le logis du commis, les salles d'entrepôt des marchandises et des denrées de commerce et le grenier à pelleteries. Le bâtiment du musée — Il s'agit du magasin de détail de la Compagnie de la Baie d'Hudson, dont on a reconstruit les murs extérieurs. On trouve maintenant à l'intérieur les bureaux administratifs du parc et les articles d'exposition du musée.

. De 1913 à 1963, le fort servit de club de golf privé et de lieu de réunions sociales (*Motor Country Club*).

. En 1951, la Compagnie de la Baie d'Hudson remit le fort au gouvernement fédéral qui en fit un parc historique national.

. Les travaux de restauration du fort dans son état actuel commencèrent en 1964.

. Au cours des quatre dernières années, le nombre moyen de visiteurs a atteint 225,000 personnes par année.

#### L'augmentation des prix du pétrole aura moins d'effet au Canada

Selon un article paru dans le numéro de juin de la *Revue des Affaires* publiée par la Banque de Montréal, le Canada ne sera relativement pas touché par les profonds changements économiques qui se produiront en 1974 dans les principaux pays importateurs de pétrole ainsi que dans les pays producteurs de pétrole, à la suite de ce que l'on appelle la "crise de l'énergie".

Seul parmi sept pays développés qui importent de grandes quantités de pétrole brut, le Canada améliorera sa balance commerciale durant l'année, et l'on estime que cette amélioration sera de l'ordre d'un demi-milliard de dollars.

Les États-Unis, le Japon, l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni et l'Italie peuvent s'attendre à une détérioration

de leur balance commerciale, qui atteindrait au total 38 milliards de dollars selon les prévisions de la Banque de Montréal. Cette détérioration est le résultat direct de la hausse des prix du pétrole, qui ont quadruplé entre octobre 1973 et janvier de cette année.

De plus, c'est au Canada que l'augmentation des prix du pétrole aura le moins d'effets directs sur l'inflation (1.2%). A l'exception du Canada, le produit national brut des pays les plus développés diminuera de 2 à 4.7% en 1974, en l'absence d'influences expansionnistes compensatoires.

Selon la *Revue*, il en résultera un ralentissement général de l'amélioration du niveau de vie dans les pays importateurs.

Toujours selon la *Revue*, le Canada est dans une position favorable parce que notre pays est l'un dans l'autre, un exportateur de pétrole. L'an dernier, le Canada a exporté 414 millions de gallons de pétrole et en a importé 311 millions. En même temps, la taxe à l'exportation a été progressivement portée à \$5.20 le baril pour amener les prix canadiens au niveau des prix mondiaux.

La *Revue* note qu'en regardant plus loin dans l'avenir, l'économie sera certainement stimulée par les investissements effectués en vue de la découverte ou de la mise en valeur de nouvelles sources d'énergie.

L'est du Canada reçoit son pétrole de l'étranger, surtout du Venezuela, tandis que le reste du pays est alimenté en pétrole national. Les recherches pétrolières effectuées sur la côte de la Nouvelle-Écosse, dans le delta du fleuve MacKenzie et dans les îles de l'Arctique, ainsi que les énormes ressources non encore exploitées des sables bitumeux de l'Athabaska, dans le nord de l'Alberta, vont sans doute encore consolider la position du Canada en tant que grand producteur de pétrole.

#### La revue laitière, avril 1974

On estime que la production de lait en avril s'est élevée à 1.37 milliard de livres, soit une diminution de 3.7% par rapport à celle d'il y a un an. Ceci porte la production totale estimative de lait pour les quatre premiers mois de l'année à 4.78 milliards de livres, soit une diminution de 1.3% par rapport à la production de la période de l'an dernier.

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'Information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, sera communiquée sur demande.

This publication is also available in English under the title *Canada Weekly*.

Algunos números de esta publicación parecen también en español bajo el título *Noticiero de Canadá*.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel *Profil Kanada*.